

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC599

présenté par
Mme Charvier, rapporteure

ARTICLE 20

I. – À la première phrase de l’alinéa 4, substituer au mot :

« seront »

le mot :

« sont ».

II. – En conséquence, à la dernière phrase de l’alinéa 4, substituer au mot :

« donneront »

le mot :

« donnent ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 5, substituer au mot :

« seront »

le mot :

« sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.